



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 22023

Numéro SIREN : 500 417 175

Nom ou dénomination : TROMPE LE MONDE

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2016 sous le numéro de dépôt 115245

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 23-11-2016

N° DE DEPOT : 2016R115245

N° GESTION : 2007B22023

N° SIREN : 500417175

DENOMINATION : TROMPE LE MONDE

ADRESSE : 5 rue Victor Massé 75009 Paris

DATE D'ACTE : 10-02-2014

TYPE D'ACTE : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire

NATURE D'ACTE : Démission de directeur général

TROMPE LE MONDE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 46.000 €
Siège social : 5 rue Victor Massé, 75009 PARIS

R.C.S. : 500 417 175

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'an deux mille quatorze,
Le 10 Février,
À 10 heures.

Les associés de la Société « TROMPE LE MONDE », se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple.

Conformément aux dispositions statutaires, Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Le Commissaire aux comptes, la société PSK AUDIT représentée par Monsieur Pierre KUPERBERG est absent et excusé.

Monsieur Vikash DHORASOO préside la séance en sa qualité de Président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 460 actions, soit plus du cinquième des actions ayant un droit de vote.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- feuille de présence à l'assemblée,
- un exemplaire des statuts,
- texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Ces documents ont été communiqués aux associés ou tenus à leur disposition au moins huit jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.



Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du Directeur Général

Le Président déclare la discussion ouverte et offre la parole à toute personne qui désirerait la prendre. Diverses observations sont échangées puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale a pris acte de la démission du mandat de Directeur Général de M Pierre Emmanuel WALFISZ, né le 6 Août 1971 à PARIS 11 de nationalité française, demeurant 66, rue du Vivier 80000 AMIENS, à compter du 15 Janvier 2013.
Il ne sera pas pourvu à son remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'**unanimité**.

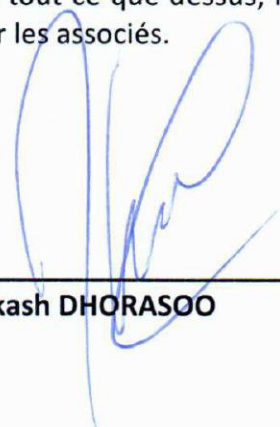
DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés donne tout pouvoir au porteur des présentes à effet d'effectuer les formalités requises par la loi.

Cette résolution, est adoptée à l'**unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.



Vikash DHORASOO

Thierry SOREL